

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le vendredi 21 juin 2019, les membres de la Commission permanente du Conseil départemental, sur convocation adressée le 13 juin 2019 se sont réunis à l'Abbaye Royale de l'Epau salle Michel d'Aillières, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil départemental,

Présents : M. Frédéric BEAUCHEF, Vice-Président, M. François BOUSSARD, Vice-Président, Mme Marie-Pierre BROSSET, Vice-Présidente, Mme Véronique CANTIN, Vice-Présidente, M. Christophe CHAUDUN, Conseiller départemental, M. Daniel CHEVALIER, Vice-Président, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Conseillère départementale, Mme Elen DEBOST, Conseillère départementale, Mme Mélina ELSHOUD, Conseillère départementale, M. Gérard GALPIN, Conseiller départemental, Mme Nelly HEUZÉ, Conseillère départementale, M. Laurent HUBERT, Conseiller départemental, M. Dominique LE MÈNER, Président, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-Présidente, M. Fabien LORNE, Vice-Président, Mme Véronique RIVRON, Vice-Présidente, M. Christophe ROUILLON, Conseiller départemental.

Excusés : Mme Dominique AUBIN, Conseillère départementale, M. Yves CALIPPE, Conseiller départemental, M. Emmanuel FRANCO, Vice-Président, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Vice-Présidente, M. Régis VALLIENNE, Vice-Président.

Absents :

Procurations : Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER donne pouvoir à M. Gérard GALPIN.

Invités : M. Samuel Chevallier, Président de la Commission Emploi, Développement Économique et Touristique et Aménagement du territoire,
Mme Martine Crnkovic, Présidente de la Commission Développement numérique et Réseaux électriques, excusée.

État de présence établi à l'ouverture de la séance.

M. Jérôme Sterkers, Directeur de cabinet et M. Olivier Dubosc, Directeur général des services, assistaient également à la réunion.

Commission Solidarité - Autonomie - Démographie médicale

- 1 **Attribution d'une aide financière en faveur des familles en cas de grossesse multiple**
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide financière à 8 familles pour un montant total de 6 400 €.

Accord avec détail des votes de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

- 2 **Attribution d'une aide financière en faveur des établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans et des maisons d'assistants maternels.**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder à l'association gestionnaire de la Maison d'assistantes maternelles "Haut comme 3 pommes" située à LAMNAY - 72320, une aide financière d'un montant de 7 000,00 €, pour l'achat de matériel et d'équipement.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

- 3 **Transport des élèves et étudiants en situation de handicap 2019/2020**
Il est proposé à la commission permanente de :
- fixer la participation demandée aux familles à 110 € par an et par élève.
 - fixer à 0,35€ du kilomètre le tarif de remboursement des frais occasionnés, pour le transport des élèves et étudiants en situation de handicap assuré par les familles.
 - assurer la gratuité de la prise en charge lorsque l'élève ou l'étudiant est confié à l'Aide sociale à l'Enfance au sein de la Direction de la Solidarité du Département.
 - assurer la gratuité du transport pour les élèves dont les parents bénéficient du Revenu de Solidarité Active (RSA) ou de l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS) dès lors que ceux-ci participent déjà financièrement au transport d'un de leurs enfants.
 - assurer la gratuité de la prise en charge pour les élèves et étudiants présentant un taux de handicap à 80 % et plus.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

- 4 **Représentation au sein du Conseil départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (C.D.C.A)**
Il est proposé à la Commission permanente de désigner Mme Michèle JUGUIN-LALOYER en remplacement de Mme Nelly HEUZÉ, en qualité de suppléante, au sein du Conseil départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (C.D.C.A) Section Personnes Agées.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

- 5 **Aide à la première installation des médecins, chirurgiens-dentistes et masseurs kinésithérapeutes : ajustement des modalités d'attribution**
Il est proposé à la Commission Permanente d'autoriser le Président à :
- modifier la fiche d'aide à la première installation en précisant les documents justifiant des dépenses mobilières et/ou immobilières et en complétant les conditions d'attribution sur la base d'une aide destinée à l'investissement mobilier et/ou immobilier à compter du 14/03/2019 ;
- décider l'attribution de l'aide à la première installation en faveur des 6 professionnels de santé sollicitant cette aide selon les modalités citées ci-dessus.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

- 6 **Admission en non-valeur - (Solidarité Départementale)**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser les admissions en non-valeur (ANV) annexées au présent rapport d'un montant total de 7 415 189,49 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

- 7 **Remises gracieuses de dettes - (Solidarité départementale)**
Il est proposé à la Commission permanente :
- d'accepter 2 demandes de remise totale de dettes à hauteur de 15 225,60 €,
- d'accepter 1 demande de remise partielle de dettes (1/3) à hauteur de 1 205 €,
- de refuser 1 demande de remise totale de dettes à hauteur de 7 733,97 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

Commission Insertion et Logement

- 8 **Insertion - Utilisation du logiciel "ABC Clause"**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à adhérer au Réseau Alliance Ville Emploi et d'autoriser le Président à engager les dépenses permettant la continuité de l'utilisation du logiciel ABC clause et le transfert des données relatives à l'activité des animateurs clauses sociales du Département, dans la limite de l'inscription budgétaire.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

- 9 **Insertion - Admissions en non-valeur**
Il est proposé en Commission permanente d'approuver les admissions en non-valeur de 5372,65 € au titre du RMI et 133 240,73 € au titre du RSA.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

10 **Logement - Etudes pré-opérationnelles d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de 5 380 € à la Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille au titre de l'aide aux études pré-opérationnelles d'Opérations programmées d'amélioration de l'habitat et d'attribuer une subvention de 16 699 € à la ville de La Flèche et une subvention de 16 721 € à la ville de Sablé-sur-Sarthe au titre de l'aide aux études pré-opérationnelles d'Opérations programmées d'amélioration de l'habitat – Renouvellement urbain.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

11 **Logement - Aides à la pierre**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer des subventions à hauteur de 5 586 € à Sarthe Habitat pour la réalisation de travaux d'adaptation.

Accord de la Commission Permanente, avec 13 votes pour.

Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF et Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

Commission Développement Numérique et Réseaux électriques

12 **Convention de groupement de commandes pour la fourniture de bornes de recharge pour les véhicules électriques**

Il est proposé à la Commission permanente, dans le cadre de projets de pose des bornes de recharge pour les véhicules électriques, d'habiliter le Président à signer la convention de groupement de commandes de mutualisation des achats avec les Collectivités sarthoises, les avenants, la délibération d'adhésion et de l'autoriser à engager les démarches pour la passation d'un marché à bon de commandes.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

13 **Taxe sur la consommation finale d'électricité**

Il est proposé à la Commission permanente de percevoir la taxe communale sur la consommation finale d'électricité en lieu et place de la commune de Marolles les Braults.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

Commission Réussite éducative et Citoyenneté

14 **Équipement matériel et mobilier dans les collèges publics**

Il est proposé à la Commission permanente la répartition des subventions équipement et mobilier dans les collèges publics pour un montant global de 37 027,22 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

- 15 **Fonds départemental des services d'hébergement (FDSH)**
Il est proposé à la Commission permanente de retenir l'ensemble des demandes de subventions au titre du fonds départemental des services d'hébergement pour un montant global de 10 212,38 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

- 16 **Raccordement des collèges Les Sources et Joséphine BAKER (Le Mans) au projet de réseau de chaleur bois**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer l'abonnement pour le raccordement des collèges Joséphine Baker et Les Sources au service public de production, transport et distribution de chaleur du réseau de chauffage métropolitain du Mans Métropole.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

- 17 **Aides aux associations**
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer 58 733 € dans le cadre de l'aide aux associations.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour.

Mme Marie-Thérèse LEROUX, membre du Conseil d'administration de l'association « Pupilles de l'Enseignement Public de la Sarthe » (PEP 72), ne prend part ni au débat ni au vote.

Commission Infrastructures routières

- 18 **Modification de la répartition des programmes 2016, 2018 et 2019 d'opérations de sécurité sur les routes départementales**
Il est proposé à la Commission permanente de valider la nouvelle répartition des programmes 2016, 2018 et 2019 d'opérations de sécurité sur les routes départementales.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

- 19 **Acquisition d'une parcelle de terrain pour la consolidation du talus de la RD 15 à Saint-Paul-le-Gaultier**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'acquisition d'une partie de la parcelle section ZL n° 76 de 150 m² environ appartenant aux Consorts RIBOT pour un coût total de 37,50 € à Saint-Paul-le-Gaultier et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer l'acte administratif à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

- 20 **Cession d'une parcelle départementale à la commune de La Milesse**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la cession d'une parcelle départementale section ZE 152 à la commune de La Milesse pour 1,00 € symbolique et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer l'acte administratif à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

- 21 **Domaine Public autoroutier concédé - Transfert de propriétés au Département**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'acquisition, à titre gratuit, des terrains transférés à l'Etat définis dans le cadre de la délimitation des emprises des autoroutes A 11, A 28 et A 81 sur l'ensemble des communes concernées et d'habiliter le Président à signer tous les actes administratifs à intervenir et tous documents y afférents.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

- 22 **Collège de Bouloire - création d'une servitude de passage**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la création d'une servitude de passage entre la commune de Bouloire et le Département afin de créer un cheminement entre les parcelles section AE numéros 134 et 260 sur ladite commune et la parcelle section AE n° 140 appartenant au Département et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer l'acte administratif à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

Commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable

- 23 **Agriculture**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention maximum de 233 000 € à la Chambre d'agriculture Pays de la Loire - Direction Sarthe et d'autoriser le Président de signer la convention correspondante.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour.

M. François BOUSSARD, Vice-Président de la Chambre d'agriculture, ne prend part ni au débat ni au vote.

- 24 **Dotations cantonales associatives**
Il est proposé à la Commission permanente de valider les propositions d'affectations des dotations cantonales associatives proposées par les Conseillers départementaux des cantons de Changé, Ecommoy, La Suze-sur-Sarthe, Le Mans-3, Le Mans-4, Le Mans-7 et Sablé-sur-Sarthe pour un montant de 141 784 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

- 25 **Environnement et convention avec le CAUE**
Il est proposé à la Commission permanente :
- de valider le conventionnement avec le CAUE pour un montant de 910 000€ et d'habiliter le président à signer cette convention
- d'accorder une subvention de 300 € à l'Association Sarthe Nature Environnement pour une animation sur un Espace naturel départemental à Vaas.

Accord de la Commission Permanente, avec 16 votes pour.

Mme Véronique RIVRON, membre du CA du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), ne prend part ni au débat ni au vote.

- 26 **Politique de l'eau - Convention de partenariat avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne**
Il est proposé à la Commission permanente de valider la convention avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne figurant en annexe précisant les modalités de partenariat et d'autoriser le Président à la signer, ainsi que les avenants éventuels, dès lors qu'ils ne modifient ni l'équilibre général, ni la durée de la convention.

Rapport retiré de l'ordre du jour.

Commission Attractivité du Département : Culture, Sport, Tourisme, Enseignement supérieur

- 27 **Soutenir les acteurs locaux au niveau culturel**
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes : 3 825 € au titre de la sensibilisation ; 5 550 € au titre du soutien aux artistes ; 112 930 € au titre des structures missionnées ; 13 770 € au titre de l'aide aux lieux ; 41 300 € au titre des festivals ; 22 250 € au titre des manifestations et initiatives culturelles diverses.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

- 28 **Schéma départemental de la lecture publique - accompagnement des collectivités - aides aux animations culturelles**
Il est proposé à la Commission permanente, dans le cadre du Schéma départemental de la lecture publique, d'approuver la mise à jour de la cartographie d'intervention et les modifications des fiches d'aide "médiathèque urbaine" et "médiathèque à vocation territoriale". Il est également proposé à la Commission permanente d'accorder 2 351 € dans le cadre des aides aux animations culturelles menées dans les bibliothèques du département.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour.

M. Christophe CHAUDUN, Maire de Connerré, ne prend part ni au débat ni au vote.

- 29 **Aides aux sports**
Il est proposé à la Commission permanente de répartir une somme globale de 106 450 € au titre des aides aux sports.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

- 30 **Actions Sportives Promotionnelles**
Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 5 000 € aux deux associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer les conventions.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

- 31 **Sports Mécaniques**
Il est proposé à la Commission permanente un crédit de 35 000 € à cette association pour son projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer la convention.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

Commission Finances, Ressources et Administration générale

- 32 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Villeneuve en Perseigne**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat à hauteur de 80% pour un emprunt d'un montant global de 642 444 € destiné à financer la construction de 10 logements locatifs individuels situés à Villeneuve en Perseigne, "Les Pommiers".

Accord de la Commission Permanente, avec 13 votes pour.

Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF et Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

- 33 **Demande de garantie d'emprunt SA Mancelle d'Habitation Le Mans**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA Mancelle d'Habitation à hauteur de 50 % pour un emprunt PLU de 150 000 € destiné à financer les travaux de réhabilitation des logements du foyer Athanor situé 227 boulevard de la Petite Vitesse au Mans.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

- 34 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Brûlon**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat à hauteur de 80% pour un emprunt global d'un montant de 718 600 € destiné à financer la construction de 9 logements locatifs individuels situés à Brûlon, lotissement "Les Deux Chênes".

Accord de la Commission Permanente, avec 13 votes pour.

Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF et Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

- 35 **Acquisition de locaux place d'Arcachon à Coulaines**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'acquisition du bâtiment situé place d'Arcachon à Coulaines pour un montant de 300 000 € net vendeur afin d'y installer l'association départementale des Restos du Cœur.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour.

M. Christophe ROUILLON, Maire de Coulaines, ne prend part ni au débat ni au vote.

- 36 **Contrat de Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) pour les sites ETAMAT situés au Mans**
Il est proposé à la Commission permanente de donner un avis favorable à l'engagement du Département dans une démarche partenariale avec l'Etat et Le Mans Métropole, d'autoriser une participation financière du Département à ce projet pour un montant maximal de 25.000 € HT et d'habiliter le Président à signer avec l'Etat et Le Mans Métropole le contrat de Projet Partenarial d'Aménagement et l'ensemble des documents s'y afférents.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

37 Aide à la solidarité internationale

Il est proposé à la Commission permanente de se prononcer sur les subventions suivantes :
5 000 € pour le Groupe Etival Tiers-Monde
1 500 € pour le Comité de Jumelage Chemiré-le-Gaudin - Pengakro
1 000 € pour le Groupe Mali-Comité de Jumelage et d'échanges internationaux d'Arnage.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

38 Partenariats associatifs

Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 3 000 € aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer les conventions.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

39 Partenariat média

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention de 3 300 € à la Radio Prévert à Pontvallain et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer la convention.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

40 Associations diverses

Il est proposé à la Commission permanente de se prononcer sur la subvention suivante :
1 500 € à l'association des juges et anciens juges du Tribunal de commerce du Mans.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

41 Développement économique

Il est proposé à la Commission permanente de consolider en subvention à hauteur de 15 000 €, l'aide accordée à la société GKN DRIVELINE à Arnage, d'annuler le solde non justifié, soit 35 000 €, et de déclarer ce dossier achevé.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

Commission Insertion et Logement

- 42 **Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi 2019 - 2021**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi 2019-2021 avec l'Etat.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



Dominique LE MENER

Affiché le :

Retiré le

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.